

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

29 AVRIL 2019
20H00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue le 29 avril 2019 à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest, situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents:	Maire:	Monsieur Beny Masella	
	Conseillers:	Monsieur Dino Mazzone	Siège 1
		Madame Colleen Feeney	Siège 3
		Madame Maria Torres	Siège 4

Absente:		Madame Elizabeth Ulin	Siège 2
----------	--	-----------------------	---------

Aussi présents: Maître Raffaella Di Stasio, Directrice générale
Maître Claude Gilbert, Greffier

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.
Monsieur Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Dix-sept (17) résidents et visiteurs y assistaient.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.
#20190429-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 20h00

2. Accueil des visiteurs

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du lundi 29 avril 2019, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.
#20190429-002

4. Approbation des procès-verbaux

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

D'approuver les procès-verbaux des séances du Conseil tenues aux dates suivantes:

- Séance ordinaire du 25 mars 2019;
- Séance spéciale du 12 avril 2019.

Adoptée à l'unanimité
#20190429-003

5. Correspondance

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

6. Rapport du Maire

Le Maire Masella a résumé l'état actuel du dossier de réaménagement du terrain de la bibliothèque. Une première demande publique de propositions n'a donné aucun résultat et une deuxième demande a été lancée après que la Ville eut apporté des modifications à ses documents. Le Maire a réitéré les objectifs de la Ville dans ce dossier et rappelé qu'il est déterminé à collaborer avec la bibliothèque et à la supporter, autant pendant le processus de relocalisation temporaire que dans l'avenir, quel que soit son emplacement permanent. Il a souligné que le prochain Café avec le maire se tiendra le 23 mai.

7. Première période de questions du public

À 20h05, M. le Maire a annoncé le début de la première période de questions du public.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers sur tout sujet d'intérêt général.

Norbert Bedoucha a dit qu'il avait envoyé une question à l'administration au sujet de la relation entre la Ville et la Compagnie pétrolière Impériale Limitée, mais qu'il n'avait pas reçu de réponse. Invité par le Maire à commenter, le Greffier a confirmé que le résident recevrait une réponse. Le résident a remis une lettre sur ce sujet. Il a ajouté qu'il semble y avoir une certaine confusion au sujet de la zone du projet, décrit près du Parc Davies. Le Maire a expliqué que le réaménagement du terrain de la bibliothèque allait de pair avec l'intention d'embellir le secteur. Le Maire a demandé au résident si ce dernier avait commandé le document du Système électronique d'appel d'offres (SEAO). Le résident a répondu que non et la Directrice générale l'a invité à le commander et à lui téléphoner s'il avait des questions.

Keith Henderson a suggéré qu'une consultation publique se tienne sur l'avenir de la bibliothèque. Le Maire a expliqué que la bibliothèque devrait être mieux située et plus accessible et qu'à un moment ou à un autre il faudrait corriger les lacunes du bâtiment. Le Maire a précisé qu'il répète la même chose depuis six ou sept ans et qu'il a exposé son point de vue dans ce dossier au cours de l'assemblée organisée pour rencontrer les candidats lors de la dernière élection. Tout le monde est d'accord pour que la Ville élargisse son assiette fiscale et que ce terrain est l'un des rares disponibles qui peut appuyer un projet. Le résident a fait valoir que la Ville devrait se soucier de l'intégration du patrimoine architectural dans ce secteur. Le Maire a souligné pour sa part que toute nouvelle construction sur ce site devrait être intégrée dans l'environnement et s'harmoniser avec l'ensemble, ajoutant cependant que la bibliothèque n'était pas un bâtiment patrimonial. Le résident a soutenu que le règlement du PIIA ne se limite pas à la valeur patrimoniale d'un bâtiment pour établir la norme et qu'il faut tenir compte du caractère institutionnel du bâtiment. La Conseillère Feeney a souligné que le caractère institutionnel d'un bâtiment n'en faisait pas nécessairement un bâtiment patrimonial, et celui-ci ne passe pas pour être particulièrement esthétique. Le Conseiller Mazzone a demandé au résident quelles étaient ses préoccupations. Le résident a dit qu'une consultation était nécessaire. Le Maire a répondu que la bibliothèque étant une instance indépendante peut organiser une consultation. Le Conseil a déjà dit que la Ville fournirait un emplacement temporaire pendant ce projet et relocaliserait la bibliothèque ensuite. La bibliothèque a déjà été informée de cela il y a un an au cours de la première demande de propositions. Il est d'avis que le meilleur emplacement serait dans un nouveau centre communautaire, par exemple.

Libby Cohen a formulé une plainte au sujet d'un projet de rénovation en cours depuis près de deux ans dans son quartier. Ayant été invité à commenter par le Maire, le lieutenant de la sécurité publique Demetrios Georgiou a dit qu'il y avait en effet des travaux de construction en cours dans ce secteur. Le Maire a dit à la résidente que la Ville lui reviendrait bientôt sur cette question.

Giuliana Pendenza, à titre de membre du conseil de la bibliothèque, a demandé à la Ville que la bibliothèque continue d'occuper un bâtiment distinct plutôt que de faire partie d'un autre bâtiment. Elle a dit avoir parlé avec un architecte qui lui a fait savoir que des subventions étaient disponibles à cette fin. Le Maire a mentionné encore que cette parcelle de terrain est la seule que la Ville possède et peut développer, ajoutant que la Ville n'envisage pas d'allouer un emplacement distinct pour la bibliothèque. Il a expliqué qu'un bâtiment à plusieurs fonctions était une meilleure idée, particulièrement pour les familles.

Andra Syvanen a demandé si la Ville avait des évaluations environnementales du terrain de la bibliothèque. La Directrice générale a répondu qu'il y en avait plusieurs, vu qu'une station-service y a été exploitée avant de devenir un espace vert. Il y a plus de renseignements à ce sujet dans le document de demande d'appels d'offres dans le SEAO. Dans le cadre de ce processus, un promoteur serait appelé pour justifier les coûts de décontamination.

Ian Robinson a mentionné que la Mairesse a tenu une conférence de presse sur le projet de loi 21. Le Maire a expliqué que la Ville n'avait pas le genre d'employés à qui un projet de loi sur la laïcité s'appliquerait. Le résident demanda quels seraient les critères que le Conseil pourrait utiliser pour distinguer les lois qui seraient contraires aux autres. Le Conseiller Mazzone a expliqué qu'il y a eu des lois dans le passé qui contrevenaient aux droits de la personne. Le Maire a dit que la Ville ne fera pas la promotion de la désobéissance civile, du moins, lui, il aurait des difficultés avec ça. Le résident a demandé si la Ville envisageait d'enfouir les fils lors de travaux importants d'infrastructure. Le Maire a précisé qu'il y a eu déjà des programmes de subventions pour ça dans le passé mais que ce n'était plus le cas maintenant.

Norbert Bedoucha fit remarquer qu'il y avait plusieurs commerces vides sur Westminster. Le Maire a dit que cela pourrait aider si on tentait de donner un coup de jeune à la rue. La Conseillère Feeney ajouta qu'un expert pourrait éventuellement être impliqué pour aider à ouvrir de nouveaux commerces. Le résident a demandé si la Ville est au courant du rôle que peut jouer la SIDAC. Le Maire a dit qu'il savait que la SIDAC avait été remplacée par la SDC. Le district dans lequel agit la SDC de Montréal-Ouest comprend aussi Hampstead, Côte Saint-Luc et Saint-Laurent.

La première période de questions prit fin à 20h50.

8. Contrats et Greffe

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

9. Administration et Finances

a) Dépôt – rapport du vérificateur

Les états financiers pour l'exercice financier 2018 furent déposés au Conseil. La Conseillère Colleen Feeney résuma les éléments principaux de ce rapport.

a) Approbation des déboursés – 20 mars au 23 avril 2019

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

Que la liste des comptes payables pour la période du 20 mars au 23 avril 2019 totalisant 582 625,48 \$ soit acceptée et payée tels qu'ils sont énumérés.

Adoptée à l'unanimité.
#20190429-004

10. Service d'urbanisme

a) Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

NOTE Le Maire Beny Masella fit savoir qu'il avait un intérêt dans l'un des dossiers et qu'il se retira de la réunion de travail privée lorsque ce dossier fut discuté. En conséquence, il n'a pas cherché à participer aux délibérations liées audit dossier.

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 24 avril 2019.

2) D'approuver tels quels, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
226 Sheraton	Remplacement de huit fenêtres;
112 Strathearn Nord	Remplacement d'une porte de côté;
144 Radcliffe	Installation de rampes sur le palier et l'escalier avant;
11 Ballantyne Sud	Refaire le revêtement du palier et de l'escalier avant en pavé et remplacer les rampes;
137 Wolseley Nord	Remplacement de deux fenêtres avec modifications aux ouvertures;
234 Wolseley Nord	Remplacement de cinq fenêtres;
147 Strathearn Nord	Remplacement de vingt fenêtres, une porte régulière et une porte patio avec modifications aux ouvertures;
162 Percival	Remplacement du revêtement du toit;
155 Ballantyne Sud	Remplacement d'un cabanon de jardin dans la cour arrière.

3) D'approuver avec conditions, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
340 Ballantyne Nord	Démolition et reconstruction du porche d'entrée principal, du palier et de l'escalier;
50 Banstead	Remplacement de la porte avant, d'une porte régulière, d'une porte patio et de dix-sept fenêtres.

4) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
47 Courtney	Installation d'une fenêtre sur la façade arrière.

Adoptée à l'unanimité.
#20190429-005

11. Travaux publics

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

12. Ressources humaines

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

13. Nominations

a) Comité sur la circulation et la sécurité

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu :

1) Que les personnes suivantes soient nommées membres permanents du Comité sur la circulation et la sécurité, constitué en vertu de la Résolution #20190225-010:

- Dino Mazzone, Conseiller, président (votant);
- Demetrios Georgiou, Lieutenant de la sécurité publique, secrétaire (non votant).

2) Que les personnes suivantes soient nommées membres votants dudit Comité jusqu'au 30 avril 2020:

- Samson Antel;
- Norbert Bedoucha;
- Linda Hammerschmid;
- Ann McLaughlin;
- Ilan Rose.

3) Que les résolutions #20101025-015 et #20140331-019 soient abrogées.

Adoptée à l'unanimité.
#20190429-006

14. Rapport des Conseillers

a) Siège Numéro 1

Dino Mazzone, Conseiller, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Sécurité publique et Financement de projets spéciaux.

b) Siège Numéro 2

En l'absence de la Conseillère Ulin, le Maire Masella lut son rapport sur les activités relevant des Communications, des Loisirs et de la Culture.

c) Siège Numéro 3

Colleen Feeney, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Urbanisme, Finances, Administration et Ressources humaines.

d) Siège Numéro 4

Maria Torres, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Environnement, Travaux publics et Bâtiment.

15. Dépôt de documents

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

16. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

a) Adoption du Règlement n° 2019-003 – Règlement sur le traitement des membres du conseil municipal et remplaçant le règlement n° 2006-001

ATTENDU qu'une copie de la version provisoire de ce Règlement a déjà été déposée à une séance du Conseil lorsque l'avis de motion a été donné et rendue disponible conformément à la loi;

ATTENDU que l'objectif et la portée de ce règlement furent résumés au cours de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

Que le règlement n° 2019-003, intitulé « Règlement sur le traitement des membres du conseil municipal et remplaçant le règlement n° 2006-001 » soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.
#20190429-007

17. Seconde période de questions du public

À 21h20, M. le Maire a annoncé le début de la seconde période de questions du public.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers touchant les points à l'ordre du jour de la présente séance.

Norbert Bedoucha a demandé si les séances du Conseil seront diffusées. Le Maire Masella a répondu qu'elles le seront lorsque la Ville pourra certifier que les coûts pour le faire seraient raisonnables. Pour le moment, rien n'était prévu à cet effet.

Daniel Markuze mentionna que l'entrepreneur qui trace les lignes de rues devrait utiliser une meilleure peinture parce que celle-ci disparaît rapidement chaque année. Le Maire mentionna que la peinture semblait durer plus longtemps à certains endroits et moins longtemps à d'autres, ajoutant que ceci était peut-être dû au fait que les lignes ne sont pas toutes peintes en même temps au cours de la saison. Le Conseiller Mazzone mentionna aussi que la peinture utilisée est à base d'eau, précisant qu'il existe des produits qui durent plus longtemps mais qu'ils sont beaucoup plus dispendieux. La longévité va de pair avec les coûts.

Brian Gill a dit qu'il avait téléphoné pour un problème autour de sa maison que les Travaux publics devraient résoudre. La Conseillère Torres mentionna que son commentaire avait été pris en note mais ajouta à l'intention du résident qu'il devait lui-même consulter le Service concernant le choix d'un arbre.

18. Levée de la séance

À 21h30, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.
#20190429-008

Beny Masella
Maire

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées
aux archives municipales dans le dossier *Archives-20190429*